

Qu'est-ce exactement qu'une basilique ?

Dans l'Empire romain, la basilique était le palais laïque ou le Basileus – le roi¹ – rendait la justice.

En juin 313, l'empereur Constantin, ayant défait son rival Maxence au pont Milvius sur le Tibre, près de Rome, proclame l'édit de tolérance de Milan par lequel il légalise le christianisme qui sort alors de la clandestinité après l'arrêt des persécutions.

Constantin lance alors le projet de bâtir à Rome quatre basiliques, dites majeures (*basilica maior, basilicae maiores* au pluriel), pour qu'il en soit fait don au pape :

- = Basilique Sainte-Marie-Majeure (commencée par Maxence vers 306²)
- = Basilique Saint-Jean-de-Latran (vers 320)
- = Basilique Saint-Paul-hors-les-Murs (vers 324)
- = Basilique Saint-Pierre (vers 326)

Toutes les autres basiliques, tant à Rome qu'ailleurs dans le monde, sont dites mineures et sont placées sous la protection du Saint-Siège en lien avec une des quatre basiliques majeures.

De nos jours, une église accède au rang honorifique de basilique par décret du pape en fonction d'un rayonnement spirituel essentiel et d'une exemplarité dans ses pratiques quotidiennes.

¹ Selon Numas Denis Fustel de Coulanges in, *La Cité Antique*, p. 107 : « Roi, souverain » étaient synonymes des mots, Rex, Anax, **Basileus**.

² Elle a d'abord abrité un tribunal.